



20
SEPT.

GRATUIT

PATRIMOINE

L'ancien lycée des Feuillants : visites comme

 **POITIERS** – Palais de Justice

 14h00 à 17h00

Modalités d'inscription : Groupe limité. Inscription obligatoire : sec.p.tj-poitiers@justice.fr.

Structure organisatrice : Tribunal judiciaire de Poitiers

Accès :

Accessibilité aux personnes en situation de

Accès transports en commun à proximité

 **AJOUTER À MON CALENDRIER** ([HTTPS://SORTIR.GRANDPOITIERS.FR/AGENDA/LANCIEN-LYCEE-DES-FEULLANTS-VISITES-COMMENTEES-53008/CALENDAR.IC3](https://sortir.grandpoitiers.fr/agenda/lancien-lycee-des-feuillants-visites-commentees-53008/calendar.ics))

Construit en 1864, l'ancien lycée des Feuillants a fait l'objet d'une réhabilitation réussie associant patrimoine ancien et création contemporaine, pour devenir, en 2019, le nouveau Palais de justice.

Visites commentées par des professionnels de justice.

Les visites seront suivies de temps d'échanges avec Fabrice Vigier et Didier Veillon, auteur et contributeur de l'ouvrage Poitiers, grande cité judiciaire du Moyen-Âge à nos jours aux éditions de l'actualité scientifique Nouvelle-Aquitaine, Atlantique.

Durée : 1h. Départ des visites toutes les 20 minutes à partir de 14h.

© les contributeurs d'OpenStreetMap(<https://www.openstreetmap.org/copyright>)

